

Charles Akande, rédacteur

Survol des négociations à l'OMC sur l'agriculture

Les hauts fonctionnaires poursuivent la réflexion pour la CM8

Les ambassadeurs de l'OMC se sont réunis à l'extérieur de Genève, le 30 septembre et le 1^{er} octobre, pour poursuivre la réflexion sur l'ordre du jour de la Conférence ministérielle (CM8) qui se tiendra du 15 au 17 décembre. Les ambassadeurs du G-11 (Australie, Argentine, Brésil, Canada, Chine, UE, Inde, Japon, Maurice, Afrique du Sud et États-Unis) figuraient parmi les fonctionnaires qui se sont réunis à Chexbres, un petit village à l'extérieur de Genève, pour examiner des options pour la CM8 et la période suivant la conférence.

Des sources qui connaissent bien la réunion en « retraite » ont déclaré que les membres ne s'entendent toujours pas au sujet des principaux éléments qui composeraient le résultat de la CM8. Plusieurs options étaient à l'étude, notamment la solution « arrêter et réinitialiser », comme on l'appelle; défendue au départ par les États-Unis, elle consisterait à suspendre officiellement les négociations pendant une année, mesure dont on dit qu'elle n'est plus envisageable.

Dans le même ordre d'idée, la quête d'accords plurilatéraux crée également des problèmes, car elle supposerait que l'on abandonne le principe de l'engagement unique, proposition à laquelle s'opposent vigoureusement la plupart des pays en développement.

Des sources affirment que la seule vraie entente qui a émergé de Chexbres était l'accord sur ce qui n'était pas possible pour décembre, en l'occurrence qu'il est improbable que l'on conclue un accord pour Doha en vertu du principe de l'engagement unique, et que les membres ne pourront pas continuer « comme si de rien n'était » et espérer aboutir à un résultat différent.

Cependant, le groupe est convenu qu'il est toujours possible de parvenir à une entente à l'égard d'une « récolte hâtive » en vertu du paragraphe 47 de la Déclaration de Doha. Ceci étant dit, il est peu probable que ce qui peut être, le cas échéant, désigné pour une éventuelle récolte hâtive, soit décidé lors de la CM8.

Pour tout le reste, rien n'est encore décidé, a déclaré l'un des fonctionnaires qui a assisté à la réunion. En fait, à Chexbres, les membres n'ont pas discuté des initiatives ne relevant pas du Programme de Doha pour le développement, notamment la proposition de l'Inde pour une réforme de l'OMC ou la proposition des États-Unis pour le maintien du statu quo pour les tarifs.

Les ambassadeurs devraient poursuivre leurs pourparlers au cours des prochaines semaines.

M. Lamy doit jouer un rôle plus actif

Jusqu'à présent, le directeur général de l'OMC est resté plutôt coi, mais M. Lamy souhaite jouer un rôle plus actif dans l'élaboration d'un ordre du jour plus précis pour la Conférence ministérielle, p. ex., l'établissement d'un ordre de priorité pour les enjeux, un plan de travail énergique et une liste d'enjeux devant être ciblés pour la récolte hâtive.

On dit qu'en exigeant que les ministres décrivent plus précisément la tâche qui attend les négociateurs, M. Lamy espère qu'une déclaration émanera de la CM8, ce que certains membres trouvent plutôt difficile, car cela supposerait que l'on négocie sérieusement.

On tient de bonne source qu'à la CM8, les délibérations sur le PDD se limiteront à l'ouverture officielle pendant l'après-midi. Une demi-journée sera réservée à l'examen du document définitif, qui ne prendra probablement pas la forme d'une déclaration ministérielle, mais plutôt d'une déclaration de la présidence, afin d'éviter toute controverse, ont déclaré des sources bien informées.

Russie et statu quo

La Russie poursuit sa marche vers une éventuelle réussite à la CM8. Les Russes ont laissé subodorer la semaine dernière qu'ils sont prêts à accepter de plafonner leur mesure globale de soutien (MGS) à 4,4 milliards de dollars par an, soit une baisse par rapport à la revendication précédente de la stabiliser à 9 milliards de dollars. La Russie a déclaré qu'elle acceptera également des limites du soutien par produit et éliminera toutes les subventions à l'exportation. Les chiffres du soutien interne étaient une grave préoccupation de pays comme le Brésil. Bien que d'autres différences (dites mineures) subsistent (c.-à-d. l'accord avec la Géorgie sur les surveillants internationaux à la frontière entre la Russie et la Géorgie et le désaccord avec l'UE au sujet de l'assemblage industriel de véhicules), la plupart des membres semblent s'entendre pour dire que l'accession de la Russie devrait être réglée avant que Vladimir Putin devienne président (mars 2012). M. Putin a ouvertement critiqué la tentative de la Russie d'accéder à l'OMC.

Pour ce qui est de la proposition de maintenir le statu quo, les États-Unis et d'autres pays développés cherchent à conclure une entente sur le maintien du statu quo pour les tarifs conformément à la déclaration du G-20. Cependant, l'incertitude semble planer au sujet de la portée, a déclaré un délégué, en l'occurrence devrait-elle être limitée aux tarifs ou étendue aux subventions? Pour ce qui est des subventions, seraient-elles limitées aux chiffres absolus et aux programmes? La différence entre les tarifs consolidés et appliqués des pays développés tend à être zéro. Les pays en développement, au contraire, ont de l'eau dans leurs tarifs et trouveraient par conséquent cette proposition plus problématique, a déclaré le délégué.

Prochains événements

- Conseil général de l'OMC octobre 2011, 1^{er}-2 décembre 2011
- Sommet du G-20, 3-4 novembre 2011 Cannes
- Conférence ministérielle de l'APEC, 11 novembre 2011
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 17 novembre 2011, 21-22 mars; 20-21 juin, 26-27 septembre, 15-16 novembre 2012
- Conférence ministérielle de l'OMC (CM8), 15-17 décembre 2011

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.cbhema.com

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254